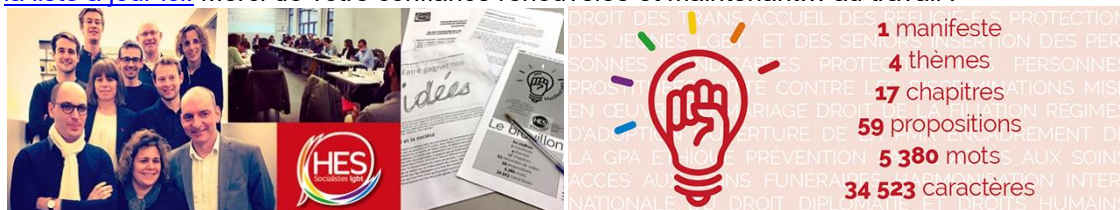


[Edito] Merci de votre confiance et... au travail ! Bonjour, Notre assemblée générale annuelle du samedi 30 janvier a réélu le bureau national, ainsi que votre serviteur à la présidence d'HES. [Retrouve la liste à jour ici](#). Merci de votre confiance renouvelée et maintenant... au travail !



Car cette 34^e assemblée générale, qui avait lieu à la Fondation Jean Jaurès, a aussi donné le coup d'envoi du débat sur notre brouillon du Manifest'HES. Tu trouveras, dans cette newsletter, le nécessaire pour que y prendre part. Le travail sur le brouillon du Manifest'HES est un rendez-vous important à un an et demi de l'élection présidentielle et des législatives qui suivront, en juin 2017. Une fois relu, modifié et adopté, c'est sur la base du Manifest'HES que nous dialoguerons avec le Parti socialiste, avec les candidat-e-s à la présidentielle et aux législatives, avec l'ensemble des progressistes, que nous interviendrons dans le débat public, que nous participerons aux nombreuses coordinations interassociatives dont nous sommes membres. Le contenu du Manifest'HES sera diffusé par tous les moyens, écrits et audiovisuels, que nous pourrions mobiliser. Pour cela aussi, tes talents sont sollicités. Bonne lecture, bonne réflexion et bon débat à tou-te-s ! **Denis Quinqueton** Président d'HES, socialisteslesbiennes, gays, bi et trans [@denisquinqueton](#)

[Document] Le brouillon du Manifest'HES Après quelques années tumultueuses, qui ont vu des réformes majeures, des rendez-vous manqués, qui ont vu aussi la société française devoir faire face à des événements hors normes, il est temps de faire le point sur notre réflexion et d'adapter nos revendications aux temps futurs. C'est le rôle du Manifest'HES. Le débat autour de notre brouillon sera un débat ouvert, en plusieurs étapes et conclu par un vote des adhérent-e-s à jour de cotisation 2016. Télécharge [le texte du brouillon du Manifest'HES](#) au format pdf ou retrouve le [sur notre bibliothèque Scribd](#).

[Mode d'emploi] Notre débat Qui peut participer ? Les adhérent-e-s à jour de cotisation 2016, à titre individuel. Les adhérent-e-s à jour de cotisation 2016, au sein de leur groupe local. Les associations que nous allons consulter sur les chapitres qui concernent leur domaine d'expertise. Quand participer ? Jusqu'au 29 février 2016 inclus. Comment participer ? En proposant des amendements sur une ou plusieurs parties du brouillon, qui est le texte de référence pour la durée du débat. Pour mieux se repérer dans le texte, les parties sont numérotées de 0 (introduction) à 17 (international) et composées toutes de la même manière : un constat argumenté puis des propositions. Les amendements sont à déposer à l'adresse suivante : manifesthes@hes-france.org

Le calendrier récapitulatif Samedi 30 janvier, 14h : présentation du brouillon du Manifest'HES et premiers échanges lors de l'Assemblée générale annuelle.

Lundi 29 février, minuit : clôture de la période de dépôt des amendements.

Samedi 5 mars, 10h : réunion du bureau national pour examiner les amendements déposés.

Lundi 7 mars, 20h : réunion du bureau national pour finir d'examiner les amendements déposés.

Dimanche 13 mars : envoi du Manifest'HES corrigé, des amendements et de leurs argumentaires à l'ensemble des adhérent-e-s à jour de cotisation 2016.

Mardi 15 mars, 20h : ouverture du bureau de vote en ligne.

Dimanche 20 mars, minuit : fermeture du bureau de vote en ligne.

Lundi 21 mars : réunion du bureau national pour proclamer les résultats et finaliser le texte du Manifest'HES.